



HAL
open science

La co-construction de dispositifs innovants pour les personnes vieillissantes

Marina Casula, Alice Rouyer, Christophe Alcantara, Francine Charest, Alain Lavigne, Laurence Saglietto

► **To cite this version:**

Marina Casula, Alice Rouyer, Christophe Alcantara, Francine Charest, Alain Lavigne, et al.. La co-construction de dispositifs innovants pour les personnes vieillissantes. *L'acceptabilité sociale.*, Presses des Mines, pp.103-115, 2023, 978-2-38542-121-2. hal-04587205

HAL Id: hal-04587205

<https://hal.science/hal-04587205>

Submitted on 24 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« De l'acceptabilité sociale à la co-construction de dispositifs innovants pour les personnes vieillissantes. Retour sur une recherche-action »

CASULA Marina
IDETCOM
Université Toulouse Capitole
ROUYER Alice
ESO
Université de Caen-Normandie

Introduction

Alors que les projections démographiques de l'INSEE prévoient que plus d'un tiers de la population vivant en France aura plus de 60 ans à l'horizon 2060, et que d'autres études prévoient que plus de 4 millions de personnes pourraient être en perte d'autonomie à l'horizon 2050, se pose la question de l'adaptation de nos sociétés et de nos cadres de vie aux enjeux sociaux, économiques, politiques du vieillissement.

Aussi, pour certains acteurs publics, cette évolution démographique peut être vue comme une « opportunité » et un facteur de développement économique par la structuration de filières (notamment industrielles) dites de la « silver économie », orientées à la fois vers l'innovation technologique et le développement de services à la personne. C'est dans ce contexte qu'ont émergé des « Livings Labs en Santé-Autonomie » (LLSA) comme mode de conception plus ou moins ouverte de ces solutions.

Or, par-delà les « bonnes » intentions, il peut arriver que l'innovation technologique repose sur une démarche dite « technology push », parfois au détriment d'une véritable réflexion sur les besoins. Le risque est donc que l'acceptabilité de ces dispositifs innovants relève plus de « l'art de faire avaler la pilule » (Callon, 1999 ; Kent et Lane, 2009) que d'un véritable processus collectif d'appropriation.

Pour répondre à ces enjeux et à une certaine verticalité dans la conception des innovations, reposant sur des asymétries de pouvoir entre savoirs experts et savoirs profanes, certains chercheurs ont proposé des modèles alternatifs : qu'il s'agisse de « l'innovation horizontale » de Von Hippel, de l'innovation par les usages ou encore du cadre désormais classique de la sociologie de la traduction (Akrich et al, 2006). Leur point commun est de replacer les personnes concernées au centre de l'innovation, pour aller vers des processus de conception fondés sur la co-construction de l'acceptabilité sociale des innovations. Ces pistes sont d'autant plus pertinentes que s'adapter au vieillissement suppose de répondre à des besoins qui ne sont pas forcément satisfaits par le marché ou les politiques publiques dans le cadre de la silver économie, mais donc plutôt par des démarches relevant de l'innovation sociale (Richez-Battesti et al., 2012).

C'est donc pour expérimenter une approche alternative de l'innovation qu'un programme de recherche-action participative a été mené, de 2017 à 2019, visant à l'élaboration, par et pour les aînés, de solutions innovantes, liées au « bien vivre », au maintien de la convivialité et des sociabilités avec l'avancée en âge. Ce dispositif de « laboratoire vivant » a permis la montée en compétences d'un groupe de « seniors » accompagné par un collectif interdisciplinaire de chercheuses. L'objectif de ce groupe hybride était d'analyser de manière réflexive un faisceau d'enjeux relatifs au vivre ensemble et au vieillissement, pour ensuite formuler collectivement des propositions de résolutions des problèmes identifiés à l'échelle locale.

Le but de cet article est donc de situer cette expérience de recherche par rapport aux dispositifs plus institutionnalisés que sont les LLSA et aux questionnements relatifs à l'acceptabilité des innovations socio-techniques destinées à un public vieillissant. Nous aborderons ensuite les principaux fondements théoriques et les modalités de la démarche ascendante mise en œuvre avec et par notre collectif hybride de recherche, constituant ainsi une forme particulière de « laboratoire vivant » pour proposer et concevoir des solutions

innovantes, désirables et souhaitables pour favoriser le maintien de la qualité de vie des personnes vieillissantes, à l'échelle d'un territoire urbain.

Les Living Labs : un modèle d'innovation ouverte

Les Living labs ou « laboratoires vivants » sont des « *laboratoires d'innovation ouverte* » (Klein et Pecqueur, 2017), développés à partir du modèle initié en 1998 au MIT MEDIA LAB à Boston par William J. Mitchell, et ses collègues Kent Larson et Alex Pentland, et expérimenté dans un « *placelab* », au début des années 2000. Il apparaît cependant que ce modèle peut parfois être contraint par des logiques institutionnelles et une conception a priori des problèmes à résoudre.

Les LL : des dispositifs organisationnels pour innover avec les usagers

L'ambition des LL est de promouvoir une démarche de conception fondée sur une innovation ouverte et collaborative. On trouve des LL aujourd'hui sur tous les continents et dans de nombreux domaines : santé et bien-être, éducation, mobilité, énergie, habitat, « smart cities », culture, innovation sociale, etc. Les usagers peuvent y acquérir une nouvelle place : co-créateurs ou co-chercheurs, ils sont voués à « *porter l'innovation* » (Dubé et al., 2014) et sont en principe présents à toutes les étapes des projets développés au sein des LL (planification, conception, prototypage, développement, déploiement).

Chaque LL repose sur la constitution d'un écosystème, associant le monde de la recherche, un tissu d'entreprises, des collectifs « d'usagers », des acteurs publics. Ceci suppose généralement un ancrage territorial qui puisse servir de base à la mobilisation de ces différents acteurs. En France, ces dispositifs ont été soutenus par les pouvoirs publics. Leur portage institutionnel est la plupart du temps assuré par les collectivités territoriales et ils font l'objet de montages opérationnels hétérogènes.

Claude Janin, Bernard Pecqueur et Raphael Besson ont mis en exergue la variété des définitions données à ce type de dispositifs : « *une notion floue, large et transverse, qui se prête la plupart du temps à une "autodéfinition" de l'interlocuteur concerné* » (Janin et al. 2013). Ils revenaient notamment sur celle proposée en 2006 par la Présidence finlandaise de l'Union Européenne : « *des environnements ouverts d'innovation en grandeur réelle, où les utilisateurs participent à la création des nouveaux services, produits et infrastructures sociétales* », ou encore celle du réseau ENoLL (European Network of Living labs), créé en 2006 et qui accompagne leur développement : « *Un Living Lab regroupe des acteurs publics, privés, des entreprises, des associations, des acteurs individuels, dans l'objectif de tester dans des conditions réelles et écologiques, des services, des outils ou des usages nouveaux dont la valeur soit reconnue par le marché.* » (Janin et al., 2013).

Les trois auteurs notent cependant que cette appellation ne définit pas une méthodologie prédéfinie et que chaque dispositif poursuit des finalités singulières. L'objectif des Living Labs est, la plupart du temps, de permettre « *un test en « grandeur nature » de services, outils et usages nouveaux sur des panels d'utilisateurs* » (Janin et al., 2013). Le statut accordé à l'utilisateur y est variable : depuis la logique de show-room (faire « tester » des innovations à l'utilisateur) jusqu'à la mise en œuvre de dispositifs d'innovation sociale plus ambitieux.

Ces différentes modalités d'engagement ouvrent le débat sur l'acceptabilité sociale des innovations socio-techniques (Terrade et al. 2009 ; Gendron, 2014) qui auront été conçues pour ou avec des usagers à partir de l'expression de leurs besoins, mais une conception où l'utilisateur n'est pas toujours forcément actif (Akrich, 1998), en dehors de la phase de test. Or la sociologie des usages (Proulx, 2005) a montré l'importance de la testabilité des dispositifs dans le processus d'appropriation de ceux-ci, ce que l'on peut résumer dans l'adage « l'essayer, c'est l'adopter ». La question de l'acceptabilité puis de l'appropriation des dispositifs socio-techniques est donc un enjeu fondamental, au cœur du développement de la Silver Economy, dont les

Living-Labs en Santé-Autonomie (LLSA) sont un des vecteurs.

Les LLSA : l'institutionnalisation de l'innovation face aux enjeux du vieillissement

Parmi les LL existants, les Living-Labs en Santé-Autonomie (LLSA) tiennent une place particulière. Ces dispositifs ont bénéficié de la publication, en 2013, d'un rapport préconisant de favoriser les innovations en matière de technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la santé (notamment le développement de la télémédecine), grâce à une nouvelle gouvernance multi-acteurs et la valorisation de la participation des usagers (Picard et Vial, 2013).

Le Forum des Living-labs Santé-Autonomie s'est constitué à la suite de ces débats. Ce réseau rassemble diverses initiatives comme AutonomLab, dans le Limousin, le laboratoire LL2A-Active Ageing à Troyes ou le Laboratoire Humanité à Lille... Il y aurait aujourd'hui plusieurs dizaines de LLSA, même s'il est difficile d'en assurer un comptage précis, car certaines structures ont fait le choix de ne pas afficher cette forme de labellisation (Berthou, 2018). Ils incarnent une forme d'institutionnalisation de l'innovation, au-delà de l'extrême variété des dispositifs concernés, tant en raison de leurs modes de gouvernance que des méthodes mises en œuvre. Ainsi la place des usagers dans la gouvernance de ces « institutions-frontières » (Berthou, 2018), peuvent varier de la simple « concertation » à une « participation plus effective » (Picard, 2017).

Les LLSA ont bénéficié, dans leur déploiement de deux leviers politiques importants. Il s'agit d'abord de la mise à l'agenda des évolutions démographiques (et de leur corollaire, la croissance des populations dépendantes) dans le cadre des débats préalables à la « loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement » (Loi ASV, décembre 2015). Ces derniers ont été alimentés par plusieurs rapports publics importants (Aquino, 2013 ; Broussy, 2013 ; Pinville, 2013). Dans le même temps s'affirmait la volonté de faire du vieillissement de la population un facteur de développement économique par la structuration de filières (notamment industrielles) dite de la « silver économie ». Le rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective (Bernard et al., 2013) en traduit bien la philosophie sous-jacente, en insistant particulièrement sur les potentialités des technologies numériques (domotique, robotique, e-santé).

En dépit de la relative plasticité théorique de la notion de LL, il apparaît que ces dispositifs sont principalement élaborés en vue de répondre à des objectifs d'innovation cadrés par les pouvoirs publics, tant dans la définition des problèmes (publics) à résoudre (prévention de la fragilité, développement économique par le transferts de compétences technologiques vers de nouveaux secteurs, etc.), que dans la gamme des propositions socio-techniques mises à contribution (robots, domotique, etc.).

En d'autres termes, n'est pas prescripteur de l'innovation qui veut ! Il est rare que « l'utilisateur » soit interpellé très en amont dans la définition des objectifs à atteindre ou encore amené à réfléchir et à s'exprimer sur la nature des moyens pertinents pour les atteindre. C'est ainsi qu'à l'échelle régionale et locale la volonté de faire de la « silver économie » un levier de consolidation d'un tissu industriel orienté vers la « french tech » a eu pour effet de valoriser les « technologies de l'autonomie » ou gérontotechnologies (Gucher, 2012) et de les penser en termes d'adaptation à des publics cibles (« seniors » ; « fragiles » ou « dépendants »), au détriment parfois d'une véritable réflexion sur les besoins.

Or, dans le cadre du vieillissement, « l'acceptabilité des NT [Nouvelles Technologies] engage fondamentalement le rapport de soi à soi, de soi aux autres et de soi au monde. Au-delà de la quotidienneté, c'est l'univers de sens familier que les NT viennent questionner. » (Gucher, 2012). Donc pour être acceptables, ces technologies doivent nécessairement être pensables (Héritier 2001), tant sur un plan collectif qu'individuel, mais aussi souhaitables ou désirables au regard des besoins et des attentes réelles des personnes concernées et bien entendu appropriables sur le plan des usages (Mallein et Toussaint, 1994). De plus, on ne peut ignorer les « couples ambivalents de la technique » (Scardigli, 1992) générant parfois de (fausses) promesses de type messianique (Maestrutti, 2011) et des craintes sur le gouvernement des corps vieillissants, comme le reflètent les injonctions publiques et privées au « bien vieillir », niant ainsi les contextes socio-économiques des vieillissements.

C'est donc pour proposer une démarche alternative et sortir d'une certaine forme de déterminisme technique

que nous avons souhaité expérimenter un autre type de « laboratoire vivant », dans le cadre du programme ÂGIR (ÂGe, Innovation sociale et Réflexivité)¹.

« ÂGIR », une proposition alternative de « laboratoire vivant »

Les problématiques liées au vieillissement sont multiples, souvent convergentes. La nécessité d'y adapter nos sociétés s'est (lentement) imposé à l'agenda politique, mais cette problématisation publique ne doit pas esquiver la multiplicité des formes et des parcours liés à l'avancée en âge et donc les inégalités sociales, économiques, territoriales qui en découlent. Ainsi, ce champ thématique interroge de façon plus englobante, le sens et les modalités du *care*² (Tronto, 2009 ; Molinier et al., 2010) ; l'évolution des liens sociaux, des pratiques de sociabilité, des modes de vie, l'évolution des contextes et environnements (habitat, mobilité, dispositifs de communication, etc.) dont ils sont tributaires. Cela suppose donc de trouver de nouvelles réponses qui ne sont pas forcément satisfaites par le marché ou les politiques publiques (notamment la Silver économie), mais par des démarches relevant de l'innovation sociale (Klein et Harrison (dir.), 2006 ; Richez-Battesti et al., 2012).

Organiser l'innovation autrement

La volonté de faire évoluer les processus de conception n'est pas nouvelle en sciences humaines et sociales. Madeleine Akrich, Michel Callon et Bruno Latour ont énoncé des propositions à l'origine de la théorie de l'acteur-réseau ou sociologie de la traduction (Akrich et al., 2006). Ils ont initié ce qu'il est commun de nommer un nouveau régime d'innovation impliquant l'intéressement des groupes concernés par l'invention du dispositif. (Callon, 2006).

Ainsi « *ce qui est important, c'est l'organisation du processus d'innovation* » (Callon, 1999). Définir et construire les contours d'une « innovation » suppose donc une organisation communautaire, où puissent s'échanger et s'hybrider des savoirs disciplinaires, mais plus largement, un réseau ouvert aux « savoirs profanes », issus de l'expérience. (Callon et al., 2001). Cette posture résonne avec d'autres travaux et initiatives mobilisant de l'ingénierie participative (Bacqué et Sintomer, 2011 ; Blondiaux et Fourniau, 2011) ou se référant à l'empowerment (Bacqué et Biewener, 2013). Elle fait également écho à la notion d'objet-frontière (*boundary object*) proposée initialement en 1989 par Susan L. Star et James R. Griesemer. Ces chercheurs analysaient l'ensemble des artefacts et médiations, qui permettent à différentes catégories d'acteurs (chercheurs, gestionnaires, amateurs, bailleurs de fonds, etc.) de travailler ensemble vers un objectif commun.

Nourries de ces différentes approches, nous avons choisi de mettre en place une démarche expérimentale qui renverse l'ordre des priorités : la « Méthodologie de l'Objet Flou » (Rouyer et Casula, 2013). Elle suppose que la définition de(s) utilité(s) et des spécifications socio-techniques du ou des dispositifs à inventer, soient déterminées progressivement et dès l'amont du processus de conception. Il s'agit donc d'un processus de co-construction ascendante, itérative et réflexive d'un dispositif, mobilisant différents « groupes concernés » par le(s) problème(s) à résoudre et qui en accompagnent pas à pas le développement. Le postulat de départ est que la gamme et le nombre des « solutions » à ces « problèmes » ne sont pas prédéfinis. La démarche repose également sur l'hypothèse que les processus d'analyse des situations que l'on souhaite changer et la

¹ ÂGIR, programme de recherche de type PEPS- CNRS (Projet Exploratoire Premier Soutien) a été financé par la Mission Interdisciplinarité du Réseau National des Maisons des Sciences de l'Homme et soutenu par la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse

² Joan Tronto définit le care comme « activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie »

prospection des vecteurs de transformation sont indissociablement liés et s'enrichissent mutuellement.

La MOF permet de repenser la conception de dispositifs socio-techniques ayant vocation à s'enchâsser dans les environnements de vie des personnes concernées, à rendre donc ces environnements capacitants (Falzon, 2013^o), dans une démarche ascendante d'innovation sociale. Elle permet donc de revisiter les enjeux de l'acceptabilité sociale des dispositifs innovants en partant des désirs, des besoins des personnes concernées, en lien avec leur cadre de vie.

La MOF se déploie en quatre phases : Une première phase de prédéfinition comprenant un temps d'identification des groupes d'acteurs concernés (« usagers », proches, aidants, professionnels...) et une campagne d'enquête qualitative par entretiens visant à relier l'interprétation du problème à un monde pratique (situation problématique située), à identifier les registres de résolutions (situation souhaitée) et définir avec nos interlocuteurs les premières spécificités de l'objet flou en lien avec l'évolution souhaitée de ce monde pratique. Elle est suivie d'un temps de décryptage comprenant l'analyse des entretiens (problème/mondes pratiques ; objets flous/environnements socio-techniques en mouvement), un point sur les champs d'expertises à échanger et à mettre en partage pour préparer un « diagnostic partagé », mais aussi ceux à compléter, également dans le champ académique (exemple : apports juridiques, économiques ; etc.)

La MOF a été mise à l'épreuve dans le cadre d'un programme de recherche, prenant la forme d'un « laboratoire vivant » visant l'empowerment, la capacitation, le développement du pouvoir d'agir des aînés par la mobilisation (voire la conquête) de savoirs et de savoir-faire, afin de produire des propositions de résolution des problèmes qui les concernent et qu'ils ont eux-mêmes identifiés.

ÂGIR : un « laboratoire vivant » pour renforcer le pouvoir d'agir des aînés

Lancé en octobre 2017 et achevé fin 2019, le programme ÂGIR (ÂGe, Innovation sociale et Réflexivité) visait à l'élaboration avec, par et pour les aînés, de solutions innovantes, liées au maintien de la convivialité et des sociabilités avec l'avancée en âge sur le territoire de la métropole de Toulouse. Il reposait sur un collectif de chercheuses ayant des compétences complémentaires : spécialistes de l'avancée en âge et de son accompagnement, spécialistes des environnements numériques, spécialistes de l'évolution des environnements bâtis³. Une trentaine de seniors « actifs » âgés de plus de 70 à 82 ans (dont 80% de femmes) a été recrutée sur le territoire de la Métropole toulousaine, intéressés par la question et prêts à être enrôlés sur de nombreux mois. Pour cela, nous avons fait le choix de contacter plusieurs structures : conseils de seniors des communes de l'agglomération, associations diverses et enfin, l'université du temps libre. Bien-sûr, nous savions que ce processus nous amènerait un profil de personnes âgées plutôt bien portantes, actives et avec des réseaux sociaux élargis. Néanmoins, à ce stade du travail, l'objectif n'était pas de constituer un panel « représentatif », mais d'enrôler un groupe stable dans la durée.

La montée en compétence du collectif de « seniors » co-chercheurs a été accompagnée par le consortium de chercheuses issues de différentes disciplines (géographie-urbanisme, sociologie, sciences de l'information-communication, architecture, informatique) qui ont mis à disposition des ressources (méthodes d'enquêtes, apports théoriques et technique, médiations vers d'autres domaines d'expertise). Au cours de la démarche, nous avons également impliqué une trentaine de professionnels (services seniors, professionnels de l'action sociale et médico-sociale, associations d'entraide, bailleurs sociaux, etc.)

« L'objet flou » a été ici envisagé comme une innovation socio-technique hybride, à la fois organisationnelle (qui met en jeu des institutions, des services, des associations et autres organisations collectives), inscrite

³ Outre les autrices de cet article, il s'agissait de Françoise ADREIT, Elsy KADDOUM, Christine REGIS (IRIT, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès et Université Toulouse 3 Paul Sabatier), Catherine AVENTIN, Corinne SADDOKH (LRA, École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse), Elisabeth BOUGEOIS (LERASS, Université Toulouse 3 Paul Sabatier)

dans des lieux de conception innovants pour accueillir de nouveaux usages et pouvant bénéficier des apports de dispositifs numériques adaptés et conformes au respect des personnes.

Un premier forum et des ateliers, visant à affiner la problématisation commune, ont permis de débattre des questions de convivialité avec l'avancée en âge et de permettre au groupe de mieux se connaître. La dimension itérative du projet supposait une serendipity assumée. C'est à partir de ces discussions que le groupe a défini ses objectifs de recherche autour de ces quatre questions :

1. Où se rencontre-t-on, où peut-on faire de nouvelles connaissances et partager des moments conviviaux chez soi et hors de chez soi quand on avance en âge ?
2. Pourquoi certaines personnes âgées sont-elles invisibles et isolées, pourquoi certaines, en vieillissant, disparaissent-elles ?
3. Quelle est la réalité des liens intergénérationnels que nous entretenons et finalement, qu'est-ce que nous attendons des autres générations ?
4. Comment développer des relations de solidarité avec le temps, comment s'entre-aider ?

Chaque thématique a été investie par un groupe de travail hybride seniors-chercheuses, composé de 6 à 8 personnes, qui a été amené à préciser ses objectifs et stratégie de recherche. Chaque groupe s'est organisé en autonomie, rendant compte une fois par mois de l'avancée de son travail d'enquête, au moment des Ateliers, devant le collectif.

Puis, un deuxième forum a été organisé pour débattre des résultats et définir le(s) périmètre(s) d'action opérationnel(s). Il visait également à présenter et mettre en discussion ces résultats d'enquête avec divers acteurs de la recherche et de la ville et définir collectivement le périmètre du projet à mettre en œuvre.

Les quatre thématiques des groupes de travail ont permis de progresser dans une réflexion globale : à quoi ressemble aujourd'hui la vie sociale des seniors et comment cette convivialité est-elle susceptible d'évoluer avec l'avancée en âge ? Comment peut-on se retrouver en situation d'isolement ? Quelle est la réalité des échanges et des relations avec les autres générations ? Selon quelles modalités les seniors sont-ils des aidants pour les proches et pour autrui ? Qu'attendre de l'aide d'autrui ?

Néanmoins, en arrière-plan de ces questions, le « problème à résoudre » qui a intéressé le collectif, se concentre sur la crainte de ne plus être maître de sa vie sociale, de voir dépérir son tissu de relations avec le temps. Cela appelle une réflexion sur des dispositifs qui soient à la fois spatiaux, organisationnels, sociaux (voire technologiques). Trois hypothèses ont été retenues qui renvoient à trois niveaux d'échelle souhaitables (et donc acceptables) pour résoudre ce problème.

La première questionne l'habitat comme support possible de ce soutien. La seconde hypothèse concerne les relations de proximité et le soutien à la convivialité à l'échelle du quartier pour éviter l'isolement. Enfin la troisième hypothèse s'intéresse au rôle des dispositifs d'intermédiation, à l'échelle de la ville ou du département, qui permettent aux seniors (et d'autres publics), de travailler ensemble sur des projets communs, afin de favoriser l'entraide et le lien social.

Les trois directions définies par le collectif renvoient à trois échelles de dispositifs capacitants. Elles ont débouché sur ce que nous avons nommé les chantiers-ateliers, visant à co-construire une dynamique d'innovation sociale et territoriale à des échelles diverses (la métropole & les quartiers) et en s'appuyant sur les acteurs locaux déjà mobilisés.

Bien que le collectif de seniors se soit resserré autour d'une quinzaine de personnes, du fait des aléas de la vie de chacun et chacune, celui s'est pleinement investi dans ces chantiers, pour bousculer le regard habituellement porté sur les seniors.

Chaque chantier-atelier a analysé les dispositifs existants, pour caractériser leurs logiques, leurs apports, limites et de comprendre leurs contraintes (financières, organisationnelles, techniques etc.). Dans un second temps, ce travail a débouché sur une démarche de production de propositions fictionnelles : il s'agissait

d'imaginer une version idéalisée (volontairement utopique « tout est possible, tout est permis ! ») des dispositifs et travailler avec la force de l'imaginaire pour faire émerger de cette matière un ensemble cohérent de propositions opérationnelles, souhaitables ou désirables pour le collectif.

Le Chantier A s'est intéressé à « l'habitat partagé pour, par et avec les seniors ». Une journée-forum a permis de rassembler et de faire dialoguer des acteurs impliqués dans des opérations achevées, en cours ou à venir (habitantes, bailleurs, architectes, associations comme Hal'âge⁴) et d'interroger les modalités de contribution/participation à la conception d'un habitat innovant, qui reste un défi pour les personnes qui vieillissent.

Les Chantiers B (bien vieillir dans mon quartier) et C (favoriser le faire ensemble et l'entraide) ont avancé dans une étroite imbrication, du fait de la transversalité de certaines réflexions. Trois territoires d'investigation ont été retenus pour le chantier B. Tous présentent une population vieillissante et un tissu d'opérateurs (associations, services publics...) diversifiés. Ils ont fait l'objet d'une analyse approfondie, notamment à partir de diagnostics en marchant, pour rencontrer habitants et acteurs du quartier, les écouter, identifier de potentiels « petits lieux » à investir ou créer un réseau de lieux déjà existants ou à créer à l'échelle du quartier pour transformer le quartier en environnement capacitant. Ces analyses se sont cristallisées dans une projection imaginaire : une « Proposition Toulousaine d'un Lieu Utile et Unique » (PTILU²), conçue comme un écosystème qui rassemblerait un ensemble de fonctionnalités, idéalement adossé à un « tiers lieu » intergénérationnel (qui reste à créer) autour de différents « modules » existants ou à venir (accueil, bibliothèque, cuisine, espace numérique, etc.), pour un espace habité par une multitude d'idées (en termes d'aménagement, équipement, partenariats d'acteurs etc.).

Le chantier C a été conçu en appui du chantier B, pour mettre en synergie des initiatives existantes ou à créer. Le groupe-projet a conçu le « prototype » d'une plateforme numérique « Synâgir », associée à un réseau de lieux (les PTILU²). Les premières bases d'une charte commune ont été posés, autour de la coopération, du don-contredon, de la mise en commun d'outils et d'informations pour favoriser l'entraide et améliorer la visibilité et l'harmonisation de l'action des collectifs impliqués (par exemple en aidant à la mise en relation d'individus et/ou de collectifs pour des coups de main ponctuels ou réguliers). Elle imaginait également accueillir un « guichet unique social senior » pour favoriser la recherche d'informations liées à l'avancée en âge.

Enfin l'analyse, l'évaluation des projets créatifs ont ensuite été travaillées, avec les partenaires locaux volontaires (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, associations) dans le cadre d'ateliers coopératifs, afin de consolider des propositions en tenant compte de leur faisabilité opérationnelle, lors d'un dernier forum ouvert.

Conclusion

Dans le cadre du programme ÂGIR, nous avons dans une première phase amené les seniors à entrer dans une démarche de recherche pour ensuite les inviter à participer à une démarche de projet en adoptant un rôle de concepteurs, dans un « laboratoire vivant » alternatif avec pour objectif de traduire les problèmes qu'ils ont identifiés en propositions opérationnalisables. Ceci a nécessité un accompagnement et le déploiement de solutions d'ingénierie participative, que nous avons formalisés à travers la MOF.

Si ces projections sont pour la plupart restées à l'état de « preuves de concepts », nous estimons que le succès de notre travail collectif repose sur l'engagement du groupe qui s'est investi dans la co-construction de solutions innovantes, désirables, souhaitables et donc acceptables par les personnes concernées. Objet de notre réflexion, la convivialité fut également de mise dans nos relations collectives. Nous ne pouvons donc

⁴ <http://halage.info/>

pas conclure cet article sans remercier très sincèrement toutes les personnes qui se sont mobilisées au cours de ces deux années, pour bousculer le regard sur le vieillissement.

Au-delà des propositions qui ont émergé, l'enjeu de cette démarche était double : créer un espace d'empowerment, mais aussi ouvrir une arène de dialogue entre des acteurs locaux qui ne se connaissent pas toujours et peinent à travailler ensemble. A l'heure où, en France, les pouvoirs publics soulignent officiellement le caractère transversal, trans-sectoriel des questions de vieillesse, force est de constater que de tels espaces existent encore trop peu. Or les enjeux du vieillissement de nos sociétés nous imposent la nécessité d'une éthique et d'une politique du *care*, pour construire les bases d'un care démocratique qui réponde aux besoins des personnes concernées et rompre avec les inégalités face au vieillissement.

Bibliographie :

Akrich, M, 1998 : « Les utilisateurs, acteurs de l'innovation ». *Éducation permanente*, pp.79-90.

Akrich, M, Callon, M, Latour, B (éd.) : , 2006.*Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Mines ParisTech, les Presses, « Sciences sociales ».

Aquino, J-L, 2013 : *Anticiper pour une autonomie préservée : un enjeu de société*, Rapport du Comité Avancée En Age, prévention Et Qualité De Vie, https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Aquino.pdf

Bacqué, M.H., Sintomer, Y, (dir.),2011 : *La démocratie participative, Histoire et généalogie*, Paris, France, La Découverte.

Bacqué, M.H, Biewener, C, 2013 : L'empowerment, une pratique émancipatrice: La découverte, , *Revue Projet*, 5(5-6), 186-187.

Bernard, C, Hallal, S, Nicolai, J-P, 2013 : *La Silver Economie, une opportunité de croissance pour la France*, rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/CGSP_Silver_Economie_dec2013_03122013.pdf

Berthou, V, 2018 : De l'intention d'innovation à son institutionnalisation : le cas des Living Labs en santé et autonomie. Thèse de Doctorat en Sociologie. Université de Technologie de Troyes.

Blondiaux, L, Fourniau, J.M, 2011 : Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ?, *Participation*, Vol n°1, pp. 8-35.

Broussy, L, 2013 : *L'adaptation de la société au vieillissement de sa population: France: année zéro!* Rapport de la Mission Interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Broussy.pdf

Callon, M, Lhomme, R, Fleury, J, 1999 : Pour une sociologie de la traduction en innovation. In: *Recherche & Formation*, N°31, 1999pp. 113-126.

Callon, M, Lascoumes P, Barthe, Y, 2001 ; *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*. Paris, Le Seuil.

Callon, M, 2006 : La Théorie de l'acteur-réseau in *Sociologie de la traduction, Textes fondateurs*, Akric M., Callon M., et Latour, B., Paris, Presses de l'école des Mines : 159-177.

Dubé, P, Sarrailh, J, Billebaud, C, Grillet, C, Zingraff, V, Kostecki, I, 2014 : *Qu'est-ce qu'un Living Lab ?*, Montréal, Umwelt Service Design, 133 p. <http://www.montreal-invivo.com/wp-content/uploads/2014/12/livre-blanc-LL-Umwelt-Final-mai-2014.pdf>

Falzon, P, 2013 : , *Ergonomie constructive*. Paris : PUF..

- Gendron, C, 2014 : « Penser l'acceptabilité sociale : au-delà de l'intérêt, les valeurs », *Communiquer* URL:<http://journals.openedition.org/communiquer/584>
- Gucher, C, 2012 : « Technologies du « bien vieillir et du lien social » : questions d'acceptabilité, enjeux de sens et de continuité de l'existence - la canne et le brise-vitre », *Gérontologie et société*, vol. vol. 35 / 141, no. 2 : 27-39.
- Héritier, F, 2001 : « *innovation, invention et découverte* », conférence introductive au 12^{ème} Festival International de Géographie de Saint Dié, « Géographie de l'innovation, de l'économique au technologique, du social au culturel », in *La Géographie*, n°1503, p. 5-18
- Janin, C, Pecqueur, B, Besson, R, 2013 : *Les Living Labs: Définitions, enjeux, comparaisons et premiers retours d'expériences*. [Rapport de recherche] PACTE.
- Kent, C, Lane, L 2009 : L'art de faire avaler la pilule. Enquête sur l'acceptabilité sociale, *Revue Z*, n°1,, http://www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/Acceptabilite_Z.pdf
- Klein, J-L, Harrisson, D, 2010. : *Innovation sociale, Emergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J. L., Pecqueur, B, 2017 : Living Labs, innovation sociale et territoire. *Canadian Journal of Regional Science*, 40 (1), 1-4.
- Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au Vieillessement
- Maestrutti, M, 2011 : *Imaginaires des nanotechnologies. Mythes et fictions de l'infiniment petit*, Vuibert, Paris.
- Mallein, P, Toussaint, Y, 1994 : « *L'intégration sociale des technologies d'information et de communication. Une sociologie des usages* », *Technologies de l'information et société*, 4, pp. 315-335.
- Molinier, P, Laugier, S, Paperman, P, 2009 : *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*. Paris,, Petite bibliothèque Payot.
- Picard, R (dir.),2017 : *La co-conception en Living Lab santé et autonomie 1. Concepts, méthodes et outils*, , Collection Santé, technologies et société, ISTE édition, Croydon (UK).
- Pinville, M, 2013 : Révéler le défi politique de l'avancée en âge Perspectives internationales, Rapport remis à M. le Premier Ministre, https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Pinville.pdf
- Proulx, S, 2005 : *Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances* in *Lise Vieira et Nathalie Pinède, eds, Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels, t. 1, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, p. 7-20*
- Richez-Battesti, N, Petrella, F, Vallade, D, 2012 : « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, vol. 38, no. 2 : 15-36.
- Rouyer, A, Casula, M 2013 : « *Forum collaboratif de conception d'un assistant personnel à l'autonomie et au maintien des activités sociales dans les espaces de vie quotidienne (FORAVIQ). Pour une méthodologie de l'Objet Flou (MOF)* », in *Mojahid, M., Jouffrais, C. et Etcheverry I., Actes du Workshop Alzheimer, Approche pluridisciplinaire. De la recherche clinique aux avancées technologiques*, : 59-74.
- Scardigli, V, 1992 : *Les sens de la technique*. Paris: Presses universitaires de France.
- Star, S.L, Griesemer, J, 1989 : Institutional ecology,Translations' and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertebrate zoology. *Social Studies of Science*. 19(3) : 387-420.
- Terrade, F, Pasquier, H, Reerinck-Boulanger, J, Guingouain, G, Somat, A, 2009 : L'acceptabilité sociale : la prise en compte des déterminants sociaux dans l'analyse de l'acceptabilité des systèmes technologiques. *Le travail humain*, 72, 383-395. <https://doi-org.gorgone.univtoulouse.fr/10.3917/th.724.0383>
- Tronto, J, 2009 : *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris, La Découverte.